

Séance publique du 10 octobre 2006

Délibération n° 2006-3661

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Techtera - Soutien de la Communauté urbaine au projet de recherche et développement Nanoptex - Convention financière d'application avec l'Institut français textile et habillement**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 20 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par rapport séparé, il a été présenté au Conseil le projet Nanoptex autorisant monsieur le président à signer la convention-cadre entre l'Etat et les collectivités locales partenaires.

Pour mettre en œuvre l'engagement communautaire, il est proposé de financer l'Institut français textile et habillement (IFTH), partenaire du projet Nanoptex, à hauteur de 59 874 € comme défini dans la convention-cadre.

Les versements des crédits de paiement de la Communauté urbaine sont programmés de la façon suivante :

- 20 000 € en 2006, représentant 33,4 % de la participation financière accordée à la notification de la présente convention,
- 19 937 € en 2007, représentant 33,29 % de la participation financière accordée,
- 19 937 € en 2008, soit le solde de la participation financière accordée ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la convention financière d'application entre la Communauté urbaine et l'IFTH,

b) - le versement d'une subvention de 20 000 € à l'IFTH au titre de l'année 2006 et les versements d'une subvention de 19 937 € au titre de l'année 2007 et de 19 937 € au titre de l'année 2008.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention financière d'application entre la Communauté urbaine et l'IFTH.

3° - Les dépenses seront imputées aux crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté urbaine - exercices 2006, 2007 et 2008 - compte 204 200 - fonction 90 - opération à créer.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,